



Sommaire

Chers déclarants,

Toute l'équipe du portail ASPOne.fr vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019 !

Et pour bien commencer l'année, une multitude de nouvelles fonctionnalités vous attend pour toujours mieux faciliter votre expérience de la télédéclaration.

Bonne lecture à tous.

[L'équipe du portail ASPOne.fr](#)

Au sommaire

Fiscal & Social

- **Dates de campagnes**

En Bref ...

- **Nouvelles fonctionnalités**
 - IMPORT :
 - CSV DAS2
 - TD BILATERAL (IFU/DAS2)
 - CSV DECLOSER
 - Gestion des Comptes Secondaires
 - Export des Comptes Rendus en Masse
- **Maintenance**

Fiscal & Social

Dates de campagne

- **DSI**
 - La téléprocédure DSI est désormais **fermée depuis le 21 novembre 2018**. Elle ne rouvrira que pour la prochaine campagne, courant du second trimestre 2019. La date sera précisée dès qu'elle nous aura été communiquée par la SSDI et Net-Entreprises.
- **EDI-TVA**
 - Ouverture du millésime 2019 en production le **06/02/2019**.
 - Ouverture des tests éditeurs à partir du 22/01/2019.

Pour les utilisateurs d'EDI-TVA, pensez à mettre à jour votre logiciel auprès de votre éditeur. Pour les utilisateurs de la solution WEB-TVA, le millésime sera installé automatiquement.

- **EDI-PAIEMENT RCM (Revenus des Capitaux Mobiliers)**
 - Ouverture du millésime 2019 en production le **06/02/2019**.
 - Ouverture des tests éditeurs à partir du 22/01/2019.

Pour les utilisateurs d'EDI-PAIEMENT, pensez à mettre à jour votre logiciel auprès de votre éditeur. Pour les utilisateurs de la solution WEB-PAIEMENT, le millésime sera installé automatiquement.

- **EDI-PAIEMENT TS (Taxes sur les Salaires)**
 - L'ouverture du millésime 2019 en production a été effectué le **06/12/2018**.
 - Les tests éditeurs ont été ouverts le 22/11/2018.

Pour les utilisateurs d'EDI-PAIEMENT, pensez à mettre à jour votre logiciel auprès de votre éditeur.
Pour les utilisateurs de la solution WEB-PAIEMENT, le millésime sera installé automatiquement.

- **TDFC 2019**

- Date limite de dépôt du millésime 2018 : **27 mars 2019 minuit**
- Ouverture du millésime 2019 : **3 avril 2019 à partir de 9H00**
- Date limite de dépôt : **Samedi 18 Mai 2019 Minuit.**

Comme à l'accoutumée, les envois au millésime 2019 effectués à compter du 28 mars 2019 ne seront traités par la DGFIP qu'à partir du **3 avril 2019**, date officielle d'ouverture de la campagne. Les ARS ne seront donc réceptionnés qu'à compter du 3 avril 2019, et en fonction du temps de traitement de la DGFIP.

Le délai « technique » de 15 jours complémentaires pour la télétransmission EDI est désormais acté, ce qui amène la fin de campagne au 18 mai 2019 au lieu du 3 mai 2019.

➤ *Les Horaires du service Support clients seront étendus jusqu'à 20H00 au lieu de 18H30 le jeudi 16 mai 2019 et jusqu'à 20H00 au lieu de 18H00 le Vendredi 17 Mai 2019.*

- **DADS-U (V01X13)**

- La date d'arrêt des dépôts V01X12 a eu lieu le 08/11/2018 à 17h00
- Les dépôts V01X13 en TEST ont été ouverts le 22/11/2018 à 09h00
- Date de démarrage des dépôts V01X13 en REEL : **02/01/2019 à 9h00**

- **EDI-PART (IFU/DAS2)**

- Le traitement des fichiers EDI-PART 2018 en REEL a cessé le 06/12/2018 au matin
- La campagne de tests s'est déroulée du 20/11/2018 au 20/12/2018.
- Démarrage du traitement des fichiers EDI-PART 2019 en REEL le **02/01/2019**

- **DSN-version P19V01**

- Il est prévu un changement de version de la norme DSN qui entrera en vigueur entre le 20 et le 25 janvier 2019. Pensez à vous procurer la mise à jour de votre logiciel auprès de votre éditeur.

En Bref ...



Nouvelle fonctionnalité IMPORT

- **IMPORT CSV DAS2**

Comme indiqué dans notre précédente lettre d'information (n° 68 – Octobre 2018), un nouveau module d'import CSV a été implémenté dans WEB-Déclarations pour permettre de créer des DAS2TV (Bénéficiaires) via un import de fichier.

Pour toute information complémentaire, merci de consulter le tutoriel dédié :

https://www.aspone.fr/files/tutoriaux/web_declarations/mode_emploi/import_PART_IFU_DAS2.pdf

- **IMPORT TD BILATERAL (IFU/DAS2)**

Web-Déclarations permet désormais également de créer des DAS2 ou des IFU (2561) à partir de l'import de fichiers au format « TD BILATERAL ». Cette fonctionnalité a été ajoutée au service Web-PART de WEB-Déclarations.

Pour toute information complémentaire, merci de consulter le tutoriel dédié :

https://www.aspone.fr/files/tutoriaux/web_declarations/mode_emploi/import_PART_IFU_DAS2.pdf

- **IMPORT CSV DECLOYER**

Web-Déclarations permet désormais de créer des formulaires DECLOYER à partir de l'import de fichiers CSV. Cette fonctionnalité a été ajoutée au service Web-TDFC de WEB-Déclarations.

Pour toute information complémentaire, merci de consulter le tutoriel dédié :

https://www.aspone.fr/files/tutoriaux/web_declarations/dec_loyer/tutorial_decloyer_et_requete.pdf



Nouvelle fonctionnalité **GESTION DES COMPTES SECONDAIRES sans BAL**

Depuis la création du portail, la notion de compte secondaire a été implémentée pour répondre à différents besoins essentiellement d'aspects organisationnels. Un compte secondaire offre dans tous les cas un accès complémentaire sur le portail et dispose de son propre LOGIN et Mot de passe.

Il permet donc de répondre à des besoins multiples d'accès concurrentiels sur le portail

- ⇒ Un compte secondaire par utilisateur
- ⇒ Un compte secondaire par service (Paye / Comptabilité / Fiscalité)
- ⇒ Un compte secondaire par secteur géographique (Lyon / Paris / Bordeaux/ ...)
- ⇒ Un compte secondaire par activité
- ⇒

Auparavant, un compte secondaire était forcément attaché à une boîte mail sur le portail que vous pouviez alors paramétrer dans un client de messagerie comme Outlook pour récupérer ou transmettre des messages liés au portail. Cette fonctionnalité est payante du fait des moyens techniques que le portail est obligé de mobiliser pour permettre le fonctionnement de cette boîte aux lettres (dimensionnement de l'annuaire, anti-spam, anti-spyware, anti-virus, ...)

Désormais, vous pouvez créer des comptes secondaires sans qu'ils ne soient forcément associés à une boîte aux lettres !

Dans ce contexte, le compte secondaire est :

- **Totalement GRATUIT**
- *Dispose d'un Login et Mot de Passe dédié*
- *Ne permet pas d'être paramétré dans un client de messagerie*
- *Tous les messages de services en retours des flux émis à partir de ces comptes secondaires (à partir du portail ou des Web Services) sont routés vers le compte principal.*

Si vous êtes intéressés par ce nouveau type de compte secondaire, vous êtes totalement autonomes pour :

- En créer à partir de la **gestion des comptes** dans votre espace privé ;
- Transformer un compte secondaire avec BAL en compte secondaire SANS BAL (gratuit) également à partir de la **gestion des comptes** dans votre espace privé ;

NB :

Si vous indiquez lors de l'**ouverture d'un compte sur le portail (adhésion)**, ou sur **votre espace privé dédié à la gestion des comptes** un **nombre** de comptes secondaires, ceux-ci correspondent forcément à des comptes secondaires **avec** BAL, donc susceptibles d'être facturés selon le tarif en vigueur en fonction de votre profil utilisateur.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter notre service « Support Clients » à hotmel@asp-one.fr

Nouvelle fonctionnalité : **Export des CR en Masse**

Une nouvelle option dans le « **Suivi des dépôts** » permet de sélectionner tous les Comptes-rendus et Bilans disponibles en regard de chaque dépôt afin de les télécharger en une seule fois en générant un fichier ZIP !

Notez que vous avez également la possibilité de sélectionner individuellement les CR à télécharger en cochant la coche manuellement.

Si plusieurs types de CR sont détectés dans votre téléchargement, vous allez pouvoir sélectionner uniquement ceux qui vous intéressent ! Cette option est particulièrement appropriée si vous voulez par exemple récupérer tous les taux PAS (Prélèvement A la Source) fournis par la DGFIP lors de votre déclaration DSN !

Pour toute information complémentaire, merci de consulter le tutoriel dédié :

https://www.aspone.fr/files/tutoriaux/suivi/suivi_teledeclarations.pdf



Maintenance du portail

Dans le cadre d'une maintenance du portail, un arrêt de services est prévu du **vendredi 11/01/2019 20H00** au **lundi 14/01/2019 9H00**.

Pour toute information complémentaire, merci de nous contacter par mail à hotmel@asp-one.fr

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.
Si vous ne souhaitez plus recevoir d'emails de ce type de la part d'ASPOne.fr : <mailto:marketing@asp-one.fr?subject=Désinscription>